

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 4 juillet 2022, à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, à 19h00.

En présence des conseillers :

Madame Édith Rousseau, messieurs Simon Nadeau, Yvon Roy, Pierre Larouche, Michel Rousseau et Luc Vézina formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Gariépy, maire.

Madame Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la séance

Monsieur Pierre Gariépy, maire, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19h02.

02. Adoption de l'ordre du jour

2022-07-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - a. Suivi aux procès-verbaux
4. Adoption des comptes juillet 2022
5. Modification de la Résolution 2022-05-08 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales
6. Présentation et adoption du rapport financier de l'audit de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.
7. Reconduction des contrats - auditeur externe Raymond Chabot Grant Thornton
8. Compte Desjardins – Changement de signataire.
9. Maire substitut Conseil des maires MRC – remplacement pour une séance extraordinaire du Conseil des maires.
10. Suivi de dossier
 - a. Érosion des berges
 - b. Accès au fleuve
 - c. Bloc sanitaire
 - d. Stationnement basse-ville
 - e. Exposition mi-carême
11. Varia
12. Période de question
13. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté, le point 11 *Varia* restant ouvert.

ADOPTÉ.

03. Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2022

2022-07-02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE JUIN 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du mois de juin 2022, a préalablement été remise à chacun des membres du Conseil;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 juin 2022 à 19h00, ainsi que le procès-verbal de séance extraordinaire tenue le 13 juin 2022 à dix-huit heures trente, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

a) Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi

04. Présentation et adoption des comptes

2022-07-03

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes pour le mois de juillet 2022, préparée par la directrice générale et greffière-trésorière, est remise aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Luc Vézina

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes pour le mois de juillet 2022 soit approuvée pour un montant de 65 082.92 \$

ADOPTÉE.

05. Modification de la résolution 2022-05-08 - programme de soutien aux politiques familiales municipales

2022-07-04

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022-05-08 – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2022-05-08 fait l'objet d'un ajout de condition;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Larouche

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la résolution soit remplacée par la résolution 2022-07-04 et se lit comme suit :

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- à augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- à appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne pourra réaliser la démarche dans les temps convenue en raison de la difficulté à recruter des bénévoles pour former le comité famille et tenir des rencontres en raison de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite prolonger la période de mise à jour de sa politique familiale jusqu'en décembre 2023.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Larouche

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'autoriser monsieur Pierre Gariépy, maire et/ou madame Sylvie Dorval directrice générale et greffière-trésorière à signer au nom de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues la convention de modification de la convention d'aide financière 2020-2023 dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ADOPTÉE.

06. Présentation et adoption du rapport financier et du rapport d'audit de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021

2022-07-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT D'AUDIT DE L'AUDITEUR EXTRENERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier et le rapport d'audit de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ont été présentés aux membres du Conseil

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire Gariépy a fait un résumé des rapports aux public.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Edith Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

QUE le rapport financier ainsi que le rapport d'audit de l'auditeur externe pour la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, préparés par la firme

Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

07. Reconduction des contrats - auditeur externe Raymond Chabot Grant Thornton

2022-07-06

RECONDUCTION DES CONTRATS - AUDITEUR EXTERNE RAYMOND-CHABOT GRANT THORNTON

CONSÉDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a présenté une offre de service pour une mission d'audit du rapport financier pour les exercices 2022-2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a présenté une de service pour l'audit du coût net de la collecte sélective des matières recyclables et du tonnage des matières collectées et transportés pour les exercices 2022-2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu et consulté les offres.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Luc Vézina

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accepte tel que présenté les offres de services pour les audits financiers et matières recyclable soit acceptées pour les années 2022-2023-2024.

ADOPTÉE.

08. Compte Desjardins – Changement de signataires

2022-07-07

COMPTE DESJARDINS – CHANGEMENT DE SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Hélène Painchaud;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Antoine-de -L'Isle-aux-Grues désire avoir 3 signataires autorisés.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le nom de madame Hélène Painchaud soit retiré et remplacé par celui de monsieur Michel Rousseau.

QUE la carte de guichet automatique au nom de madame Hélène Painchaud soit annulée et une nouvelle carte soit émise au nom de madame Sylvie Dorval.

ADOPTÉE.

09. Maire substitut – nomination exceptionnelle

2022-07-08

MAIRE SUBSTITUT – NOMINATION EXCEPTIONNELLE

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire Pierre Gariépy ne peut être présent à la cession de travail du Conseil des maires de la MRC de Montmagny du 6 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Simon Nadeau, maire substitut, ne peut remplacer monsieur Gariépy.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues souhaite être représentée lors de cette cession de travail.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Michel Rousseau soit nommé comme substitut du maire pour la cession de travail du conseil des maires de la MRC de Montmagny le 6 juillet 2022 et uniquement pour cette cession de travail.

ADOPTÉE.

10. Suivi des dossiers

- a) **Érosion des berges** : aucune évolution dans le dossier;
- b) **Accès au fleuve** : un empierrement sera fait le 6 et 7 juillet pour endiguer la route menant au fleuve;
- c) **Bloc sanitaire** : le remplacement de la fosse septique s'est effectué le 29 et 30 juin dernier;
- d) **Stationnement Basse-Ville** : Des panneaux d'interdiction de camper et des panneaux de stationnement autorisé dans un secteur déterminé ont été installés;
- e) **Exposition mi-carême** : l'exposition a ouvert ses portes officiellement le 24 juin dernier, la réponse des insulaires fût positive et optimiste.

11. Varia

- a) Retour sur les demandes de la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues;
- b) Compte rendu d'un évènement des fêtes du 375^e.

12. Période de questions

Une question a été posée concernant la clôture du terrain de balle-molle.

17. Levée de la séance ordinaire

2022-07-09

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du Conseil soit levée à 20h17, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE.

Pierre Gariépy, maire

Sylvie Dorval directrice générale et greffière-trésorière